

Mairie de Saix

2 Place Jean Jaurès,
81710 Saix



05 63 74 71 76

Mairie@ville-saix.fr



Horaires de permanences

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.
Mardi jeudi vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h15.
Mercredi de 8h45 à 12h00 uniquement sur rendez-vous l'après midi

Possibilité de RDV sur autres créneaux horaires.

Policier Municipal

05.63.71.55.00.

Médiathèque 05.63.72.39.83.

Paroisse de Saix

05.63.74.71.63.



Pensez à notre application



mairie@ville-saix.fr



NUMEROS D'URGENCE



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE



Ne pas jeter sur la voie publique

Le Maire Jacques ARMENGAUD,
Le Conseil Municipal de Saix,
Et l'ensemble du personnel communal
Vous souhaitent une bonne année 2024.

La cérémonie des vœux se tiendra le VENDREDI 12 JANVIER à 18 h 30
Salle Elie Castelle.

FÊTES TERMINÉES,
SAPIN RECYCLÉ !

Collecte de votre sapin Jusqu'à fin janvier

Stade Bruno Cartier Saix
Espace A. Valentin Longuegineste

Nouvelle dénomination des voies et numérotation des habitations

Le grand chantier de l'adressage se termine à Saix !
Il sera effectif début avril.

Si vous êtes concernés par un changement d'adresse ou de numérotation, un courrier vous sera adressé par la Mairie.

SURVEILLEZ VOS BOITES AUX LETTRES
en ce début d'année !

Nouveau cycle d'ateliers numériques :

En collaboration avec la mairie de SAIX, un conseiller numérique du Département du Tarn organise un nouveau cycle d'ateliers numériques.

La finalité de ces ateliers est d'apporter plus d'autonomie aux participants. Apprendre à se servir d'un ordinateur, savoir classer ses documents, se familiariser avec les mails, faire des recherches pertinentes sur Internet, apprendre à se protéger des intentions malveillantes, ...

Ces ateliers collectifs vont se dérouler le mardi matin de 9h30 à 11h30 à SAIX (à partir de Janvier 2024),

Inscription auprès de la mairie au 05 63 74 71 76.

Ces ateliers sont gratuits pour tout le monde.

Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

- **12 janvier** Vœux à la Population à 18h30 Annexe salle E. Castelle
- **13 janvier** Théâtre EMAD à 18h00 & 21h00 MJC Saïx
- **20/21 janvier** Rêve et Créations Atelier salle E. Castelle
- **27 janvier** MJC Saïx TELETHON
- **18 février** MJC Saïx LOTO de la MJC
- **23 février** MJC Saïx à 19 h00 Soirée Ado scène
- **3 mars** La Pastellière LOTO
- **9 mars** Ecole La Colombière LOTO



*Je composte, tu compostes, il composte...
Nous réduisons nos déchets !*



Le tri à la source des biodéchets devient obligatoire à partir du 1er janvier 2024. Un bac de **compost** collectif situé sous l'église de Saïx est à disposition pour que les ménages puissent y déposer les biodéchets.



Rendez-vous

<https://www.trifyl.fr>

Comment les récupérer ?

Rendez-vous

à la Mairie de Saïx.

**PAS de composteur
PENSEZ au sac orange**



MEDIATHEQUE SAIX

EXPOSITION PEINTURES

Du 9 novembre au 26 janvier



Françoise Paradis



Pas de traces où je passe,
mon maître ramasse



135€*

Art. 111-13 et 119 du Code Pénal

*Ne pas ramasser les déjections de son chien, sur la voie publique est sanctionné par une contravention

RASSEMBLEMENT AUTO/MOTO SPORTIVE



Rendez-vous place du Rivet, Saïx

Les 3èmes dimanche du mois

Association les sportives du 81



Lors du dernier conseil municipal, le parking sous l'église de Saïx a été baptisé : **PARKING de la MOULINE**. Les emplacements au sol seront matérialisés durant l'année 2024.



RAPPEL : Route de Viviers les Montagnes : La zone avec vitesse limitée à 20 km/h à pour but de faciliter la circulation entre les piétons et les cyclistes. **ATTENTION**. Cette zone est à double sens pour les vélos !!



L'église Saint André fait partie de notre patrimoine. Les travaux de fin d'année ont consisté à la réparation de la charpente et remise aux normes du réseau électrique.

Chemin des Amoureux : Des chicanes ont été mises en place: Ce dispositif d'aménagement de la **chaussée** à pour objectif de réduire la vitesse .

